

Réforme du mode de scrutin

Mémoire à titre personnel

Présenté par Gabrielle Tanguay

Mémoire présenté au Comité ERRE

le 6 octobre 2016

Table des matières

Introduction.....	2
Mise en contexte de l'auteur et de la rédaction du mémoire	
Mesures proposées	2
Proposition du mode de scrutin proportionnel avec listes de parti fermées	
Concernant le mode de scrutin	2
Explication des mesures proposées	
Concernant le double rôle des députés	3
Proposition d'une nouvelle interrogation face au rôle de représentant régional et fédéral	
Référendum ou non?.....	4
Mention de l'inutilité d'un référendum en ce qui a trait à la réforme du mode de scrutin	
Au minimum ce que je demande	4
Liste des changements minimaux nécessaires pour un Canada plus démocratique	
Conclusion	5
Remerciements adressés au Comité ERRE	

Le masculin est utilisé afin d'alléger le texte et ne se veut absolument pas une mesure discriminative. Dans le texte qui suit, l'utilisation d'une police en « gras » fait référence aux principes fondateurs du Comité ERRE.

Introduction

Afin de vous mettre en contexte voici mon parcours. Je suis Canadienne de naissance et dans la vingtaine. Je vote depuis mes 18 ans à chaque élection provinciale ou fédérale et il ne m'a jamais été donné de gagner une élection dans ma circonscription puisque j'ai toujours eu beaucoup de difficulté à faire un vote stratégique. Aussi, je ne ressens pas que le gouvernement actuel (ni ceux avant d'ailleurs) me représente. Le système majoritaire uninominal à un tour (FPTP) ne me satisfait pas et je profite de cette occasion pour vous soumettre les mesures que je promeus. Mon mémoire est divisé en plusieurs sections : les mesures proposées, la question du référendum, les changements minimums à faire et la conclusion.

Mesures proposées

Avant de commencer, j'aimerais dire que la section qui suit présente mon opinion de ce que le mode de scrutin devrait être pour le Canada. Je suis persuadée que le Comité ERRE a consulté des experts en la matière et je ne prétends pas détenir la vérité ni même une connaissance approfondie de tous les modes de scrutin possibles. Je juge cependant qu'il est de mon devoir de vous faire parvenir mon opinion pour que vous puissiez savoir ce qu'une des Canadiennes pense face à ce changement à venir. Le Canada étant un pays qui se dit démocratique, j'exercerai mon droit de parole en espérant trouver une oreille attentive qui prendra en compte les propos que je tiendrai.

Concernant le mode de scrutin

Je désire un mode de scrutin proportionnel pour le Canada. **Un système proportionnel pur avec une liste de parti fermée serait la méthode la plus représentative de l'opinion politique des Canadiens : le total des votes de chaque parti étant directement proportionnel avec le nombre de sièges par parti.** À ce jour, je n'ai pas confiance en mon gouvernement puisque mon vote n'est pas comptabilisé. Dans un système proportionnel pur, mon vote s'ajouterait aux autres voix pour déterminer le pourcentage de sièges qui serait assigné à chaque parti. **Selon moi, cela permettrait de redonner confiance aux Canadiens en leur système électoral puisque chaque vote compterait. En ayant de nouveau confiance, les gens seront plus enclins à aller voter.**

Plusieurs oppositions sont souvent faites face à ce système, les listes fermées et l'absence de circonscriptions font peur à la majorité sans pour autant que des arguments contre ces deux principes soient clairement énoncés. En ce qui concerne les listes fermées, il sera nécessaire de régler leur formation afin de s'assurer de leur uniformité et de leur représentativité de la population canadienne. **L'alternance homme-femme, l'introduction des minorités (Premières Nations, Immigrants, Canadiens français, etc.) et la distribution géographique des candidats sont des exemples de réglementations possibles qui donneraient une meilleure représentativité de la population de même qu'une plus grande inclusion de la diversité du Canada dans notre gouvernement.** En ce moment, le gouvernement est peuplé d'hommes, pour la plupart blancs et plus âgés. Ce n'est certes pas ce qui représente le mieux le Canada! Où

sont les 50% de femmes qui constituent la population? Où sont les Premières Nations qui ont été pillées et négligées depuis si longtemps? En ce qui concerne les circonscriptions, la plupart des Canadiens affirment qu'ils veulent les garder, mais sans donner d'arguments lorsque nous leur demandons pourquoi ils y tiennent tant. La plupart n'ont jamais parlé ou même rencontré le député qui les représente. La plupart n'ont pas plus d'appartenance à leur circonscription qu'il ne le faut. La plupart se plaignent lorsqu'ils sont dans une circonscription qui est majoritairement contre leur allégeance politique puisqu'ils ne leur est pas possibles de gagner leur élection. Sans parler du redécoupage des circonscriptions qui a lieu à chaque recensement : moment où il peut y avoir des conflits d'intérêt pour ceux qui font ce découpage. Qui en effet est complètement objectif lorsqu'il s'agit d'avoir accès à plus de pouvoir? En effet, au lieu d'avoir des circonscriptions dans laquelle chaque parti présente un candidat, les listes de parti devraient contenir des candidats de chaque province possiblement en proportion de l'importance démographique de chacune. Il serait même possible de réglementer la représentation de plus petites régions à l'intérieur des provinces si le Comité juge cela nécessaire. En ce qui concerne la représentation régionale, j'élaborerais dans la section « Concernant le double rôle des députés » une idée qui me tient à cœur afin d'avoir une meilleure représentation régionale tout en évitant d'entremêler représentation régionale et représentation d'idéologie politique.

Depuis le début de l'année 2016, nombreux sont ceux qui disent que nous sommes en 2016 et que les progrès sont tels que tout (ou presque) est possible. **Dans cet ordre d'idée, le vote en ligne serait une méthode à mettre en œuvre pour augmenter la participation citoyenne à la politique fédérale.** Le Canadien moyen fait déjà plusieurs transactions en ligne, principalement financières, qui demandent une identification. Si nous sommes en mesure de nous identifier en ligne, nous devrions être en mesure de le faire pour voter. **De plus, cette méthode permettrait une nouvelle façon de consulter les électeurs sur des décisions à venir.** Il serait possible de leur faire appel pour avoir une démocratie plus directe : l'inclusion du citoyen dans la prise des décisions.

Afin de permettre à plus d'électeurs d'exercer leur droit de vote, il serait nécessaire de considérer d'ouvrir les bureaux de vote à des moments où les gens ne travaillent pas. **En effet, l'ouverture des bureaux le samedi serait une solution très envisageable pour augmenter le taux de participation.** Afin d'accommoder tous les électeurs, les bureaux pourraient, par exemple, ouvrir le vendredi matin et fermer le samedi soir avec une période de fermeture de 21h le vendredi à 8h le samedi. Bien sûr, je laisse au Comité le soin de déterminer les périodes d'ouvertures les plus optimales pour favoriser un achalandage plus constant et un taux de participation plus élevé. Le but ici est bien sûr de permettre à plus d'électeurs d'exercer leur droit de vote sans avoir à manquer une journée ouvrable.

Concernant le double rôle des députés

La réforme que je présente plus haut est bien sûre très intense et je suis consciente qu'il est peu probable que le Canada fasse un changement aussi radical. C'est pourquoi je vous fais part de ce qui suit : je pense qu'un point n'est pas abordé dans les discussions actuelles sur la réforme électorale, mais devrait l'être sans tarder. Je pense qu'il y a un problème lié au double rôle qui est donné aux députés siégeant à la chambre des communes. Je distingue deux rôles associés à

la fonction de députés associés à une circonscription : le premier est la représentation régionale, le second est la représentation fédérale. En effet, un député se voit donner le mandat de représenter l'intérêt de la population de sa région en même temps que l'intérêt de la population du Canada tout entier. Selon moi, il y a là un conflit d'intérêt clair. Comment, objectivement, un tel député pourrait-il prendre une décision qui réponde à ces deux intérêts s'ils sont non complémentaires ou même contradictoires? Selon moi, il serait mieux de séparer ces deux mandats en deux personnes aux rôles bien distincts. Je vous laisse le soin de déterminer quels seraient les détails (nombre de députés dans chaque rôle, taille des circonscriptions, etc.). À mon avis, le représentant régional ne devrait pas être affilié à un parti et devrait personnellement représenter sa région. De l'autre côté, le représentant fédéral devrait être affilié à un parti et suivre les promesses faites par son parti à la population lors des élections. Il ne serait pas possible d'y avoir de représentants fédéraux indépendants et un candidat fédéral élu ne pourrait pas changer de parti lors de son mandat puisque cela constituerait une trahison de sa part face aux électeurs. De cette façon, le député régional pourrait se « battre » pour l'intérêt de sa région alors que le député affilié au parti représenterait l'intérêt fédéral. **Les rôles étant séparés, chaque électeur pourrait se référer au bon député selon ses besoins et n'aurait plus l'impression d'être trahi par un député élu pour sa personne qui a les mains liées par les lignes du parti ou, au contraire, par un député élu pour son parti qui ne suit pas les lignes du parti. Dans ce contexte, je crois que la population reprendrait confiance en ses députés et son gouvernement.** La description de chacun des rôles et des pouvoirs associés devraient bien sûr être réfléchis. Peut-être le représentant régional devrait-il avoir un rôle seulement consultatif alors que le représentant fédéral aurait le pouvoir législatif. Peut-être devraient-ils se partager ce pouvoir législatif selon certaines règles qui seraient déterminées lors de ce type de réforme.

Référendum ou non?

Un gros débat est en cours sur la question du référendum. Certains l'exigent alors que d'autres n'en veulent pas. Je juge que le Comité ERRE est amplement légitime en ce qui concerne la réforme du mode de scrutin. Des experts ont été consultés, la population civile a été appelée à donner son opinion et chaque parti important est représenté dans le comité. Ainsi, tous ceux qui veulent s'exprimer peuvent le faire. **Dans ce contexte, je demande au gouvernement de ne pas faire appel à un référendum.** Selon moi, il serait ridicule et inefficace de résumer en une seule question toute la complexité du changement à venir. Comme je l'ai dit, ceux qui veulent s'exprimer ont pu le faire lors des consultations publiques tenues par les députés, lors des réunions du Comité ERRE, à travers les média sociaux et par le biais, comme je le fais, d'un mémoire soumis au Comité ERRE.

Au minimum ce que je demande

La section suivante présente une liste des changements minimaux qui doivent avoir lieu au Canada afin de se retrouver dans une démocratie légitime et véritable. Ces changements sont le minimum pour éviter de se retrouver dans une illusion de démocratie comme nous le sommes en ce moment. Dans le cadre de la réforme actuelle, voici les mesures minimales que je demande :

- Il est primordial d'avoir un mode de scrutin proportionnel pour le Canada;

- Il est primordial d'avoir un système qui permette une meilleure représentation des femmes et des minorités à la chambre des communes tel que le système avec des listes fermées le permet;
- Il est primordial d'avoir une meilleure disponibilité des bureaux de vote pour permettre à plus de Canadiens d'exprimer leur opinion, l'ouverture des bureaux le samedi serait une solution possible;
- S'il est possible technologiquement de le faire, il est nécessaire d'avoir la possibilité de voter en ligne;
- Il est primordial de continuer la réflexion sur notre démocratie pour permettre l'évolution de notre système vers une démocratie directe.

Conclusion

Pour conclure, j'aimerais remercier le Comité ERRE des démarches qui ont été prises pour réaliser les recommandations qui seront données au gouvernement en décembre 2016. Je demande que ces recommandations soient non partisans et qu'elles représentent ce que la population et les experts jugent comme nécessaire et bon pour le Canada. Pour le reste, je vous ai transmis mes aspirations pour un Canada plus démocratique. Je souhaite que la réforme du mode de scrutin soit une des nombreuses réformes qui mènera à une démocratie directe qui donnera le pouvoir au peuple et non à une élite masculine blanche.

J'ai dit.